

Le 11 décembre 2017

À une session extraordinaire du Conseil de la municipalité Canton de Stanstead tenue le **ONZIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT**, à l'endroit habituels des séances.

**SONT PRÉSENTS** Mesdames Mary Cartmel et Louise Hébert ainsi que messieurs Jean Desrosiers, Christian Laporte, Pierre Martineau et Andrew Retchless.

**TOUS FORMANT QUORUM** sous la présidence de madame la mairesse Francine Caron Markwell.

La Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim Mme Caroline Rioux, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

*Il y a 2 personnes dans l'assistance.*

### **1. Ouverture de la séance**

La mairesse Francine Caron Markwell procède à l'ouverture de la séance, il est 19h00.

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation au moins deux jours avant la tenue de la séance conformément à l'article 156 du Code municipal.

Madame la Mairesse rappelle aux membres du conseil et aux citoyens présents que les délibérations et la période de questions, durant cette séance, portent exclusivement sur le budget, le règlement de taxation et le programme triennal d'immobilisations conformément à l'article 153 du Code Municipal.

17-12-011

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless  
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers  
Il est résolu***

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

17-12-012

### **3. Adoption du budget 2018**

**ATTENDU QUE** le conseil doit, durant préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent, conformément au paragraphe 1 de l'article 954 du *Code municipal*;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel  
Il est résolu***

**QUE** le conseil adopte le budget de la municipalité du Canton de Stanstead pour le prochain exercice financier de l'an 2018 prévoyant des revenus équivalant aux dépenses et se chiffrant comme suit, à savoir :

<b>REVENUS</b>	
<b>TAXES</b>	<b>BUDGET</b>
Foncière générale	1 756 068\$
Quote-part M.R.C.	225 508\$
Police SQ	400 172\$
Taxes générales spéciales 204-2000 & 246-2003 & fonds roulement (10%) et aqueduc/égout général	2 145\$
Taxes surpresseurs station épuration Fitch Bay	1 485\$
Aqueduc Fitch Bay prêt	3 273\$
Camion d'incendie	N/A
Service d'aqueduc	24 994\$

Égouts et réseaux Fitch Bay	22 922\$
Égouts et réseaux Georgeville	32 050\$
Matières résiduelles	214 185\$
Assainissement Georgeville – dette	14 542\$
Vidanges de fosses septiques	58 522\$
Autres revenus de sources locales	3 735\$
Imposition de droits	177 500\$
Transfert	251 400\$
Hygiène du milieu	N/A
Sécurité Publique	51 000\$
Intérêt et amendes	9 300\$
Autres revenus	40 990\$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>3 289 861\$</b>

<b>DÉPENSES</b>	
Administration	602 560\$
Sécurité publique	667 749\$
Transport routier	1 170 327\$
Hygiène du milieu	474 313\$
Urbanisme	179 649\$
Loisirs	154 175\$
Frais de financement	5 607\$
Remboursement de la dette et du fonds de roulement	85 481\$
<i>Affectation du surplus non-affecté à des fins de conciliation budgétaire</i>	-50 000\$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3 289 861</b>

ADOPTÉE

17-12-013

#### 4. Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

**ATTENDU QUE** le conseil municipal doit adopter par résolution le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes, ce programme doit être divisé en phases annuelles, il doit en plus être détaillé pour la période qui lui est coïncidente, par objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau  
Et résolu***

**QUE** la municipalité du Canton de Stanstead adopte le budget triennal d'immobilisations pour les exercices financiers 2018-2019-2020, le tout conformément à l'article 953.1 du *Code municipal*, se chiffrant comme suit :

**Pour 2018, 2 872 625\$ :** construction de la caserne incendie/centre communautaire, réfection des chemins Remick-Thayer, réfection du chemin Bunker, rechargement des chemins, glissières de sécurité, ponceau chemin Bunker, disposition des boues et clapets de sécurité pour les égouts de Fitch Bay et Georgeville, agrandissement du bâtiment au parc Thayer, aménagement du sentier multifonctionnel, aménagement d'un belvédère, achat d'équipements sportifs et réfection du pont Narrows.

**Pour 2019, 1 639 000\$ :** réfection des chemins Remick-Thayer (fin), réfection du chemin Bunker (fin), rechargement des chemins, glissières de sécurité, amélioration au parc Forand, aménagement du sentier multifonctionnel (fin), aménagement d'un belvédère (suite), achat d'équipements sportifs (fin) et réfection du pont Narrows (suite).

**Pour 2020, 505 000\$ :** rechargement des chemins, glissières de sécurité, aménagement d'un belvédère (fin), réfection du Pont Narrows (fin).

ADOPTÉE

17-12-014

**5. Règlement no 410-2017 établissant le budget et fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2017 - adoption**

**ATTENDU QUE** lors de la séance régulière du 13 novembre dernier, le conseiller Pierre Martineau a donné un avis de motion annonçant l'adoption à une séance ultérieure du règlement no 410-2017 et intitulé "Règlement établissant le budget et fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2018";

**ATTENDU QUE** ce règlement a pour objet d'établir le taux de taxes et le budget pour l'année 2018;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par la conseillère Louise Hébert  
Il est résolu***

**QUE** le conseil adopte le règlement numéro 410-2017 et intitulé "Règlement établissant le budget et fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2018".

**QUE** les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie dudit règlement au plus tard deux jours avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE

**6. Période de questions de l'assistance**

Un citoyen demande des précisions sur le taux de taxation générale, sur le coût estimé de la construction de la caserne et centre communautaire et sur la répartition annuelle du taux concernant la vidange des fosses septiques.

Des doléances sont soulevées concernant la facture de la Sureté du Québec qui augmente encore cette année et des félicitations au conseil et à la direction générale pour avoir pu adopter le budget en décembre malgré les élections.

Le conseil remercie la directrice générale par intérim pour son soutien et sa rigueur à la construction du budget 2018.

17-12-015

**7. Levée de la séance**

La levée de la séance est proposée par le conseiller Andrew Retchless, il est 19h18.

---

**Francine Caron Markwell  
Mairesse**

---

**Mme Caroline Rioux  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière, par intérim**